



IMMO RECHAUSSAT

SAS au capital de 10 000 € - RCS TOULON 830 142 584

Siège social : 247 avenue de la République, 83000 TOULON

Tél : 04 94 93 02 94 - E-mail : toulon-centre@laforet.com

## Ventes – Barème à compter du 19 juin 2019

### Honoraires de transaction (Hors cas particulier\*- Voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires TTC	Honoraires HT
De 00.000 à 50.000€	5.000€	4.167€
De 50.000 à 120.000€	9%	8%
De 120.001 à 200.000€	7%	6%
De 200.001 à 320.000€	6%	5%
De 320.001 à 800.000€	5%	4%
Au-delà de 800.000 €	4%	3%
Transaction sur vente de Garage	3.000€	2.500€

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat. Cette information est mentionnée dans l'annonce et donnée avant toute présentation d'un bien.

### \*Cas particulier

#### → Transaction de vente d'immeuble ou à partir de 4 lots d'habitation :

Prix de vente	Honoraires TTC	Honoraires HT
Jusqu'à 500 000 €	20.000€	16.666€
Au-delà de 500 000 €	5%	4%

#### → Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

---

N° TVA intra-communautaire : FR03 830 142 584 – Titre professionnel : Agent immobilier – Carte professionnelle n°CPI 8305 2017 000 021 262 délivrée par la CCI de 83000 TOULON – Activités : Transaction et Gestion - Garantie financière Transaction et Gestion: CEGC, 16 Rue Hoche, Tour Kupka B, TSA39999, 92919 PARIS LA DEFENSE CEDEX- Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.



IMMO RECHAUSSAT

SAS au capital de 10 000 € - RCS TOULON 830 142 584

Siège social : 247 avenue de la République, 83000 TOULON

Tél : 04 94 93 02 94 - E-mail : toulon-centre@laforet.com

## Locations – Barème à compter du 19 juin 2019

### Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 10 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 10 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur
- **Etat des lieux d'entrée** : 3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur
- **Entremise-négociation** : Offert

### Honoraires pour les autres baux :

#### Habitation (Hors résidence principale) :

20% TTC du loyer annuel hors charges à la charge du bailleur.

#### Professionnels :

17% HT du loyer annuel, soit 20.4% TTC à la charge du locataire.

#### Commerciaux :

17% HT du loyer annuel, soit 20.4% TTC à la charge du locataire.

#### Autres : sur devis

## Prestations particulières – Barème à compter du 19 juin 2019

### Honoraires d'état des lieux seul :

Hors baux régis par la loi du 6 juillet 1989 : 250 € TTC à la charge du donneur d'ordre.

### Autres prestations :

Cession de bail, entremise négociation 7% HT du prix de cession à la charge de l'acquéreur

## Gestion locative – Barème à compter du 19 juin 2019

### Honoraires de gestion :

7% HT du loyer charges comprises, soit 8.4% TTC à la charge du bailleur.

### Autres prestations :

Assurance loyers impayés : 2,3 % TTC du loyer annuel à la charge du bailleur

Représentation en Assemblée Générale, visite annuelle du logement : 50€ TTC

Autres prestations d'assistance sur devis

---

N° TVA intra-communautaire : FR03 830 142 584 – Titre professionnel : Agent immobilier – Carte professionnelle n°CPI 8305 2017 000 021 262 délivrée par la CCI de 83000 TOULON – Activités : Transaction et Gestion - Garantie financière Transaction et Gestion: CEGC, 16 Rue Hoche, Tour Kupka B, TSA39999, 92919 PARIS LA DEFENSE CEDEX- Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante..